

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS  
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 80 MILLIONS DE FRANCS

---

# RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

à l'Assemblée générale ordinaire du 28 mars 1892.

---

SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 1891.

Compte de Profits et Pertes.

---

RAPPORT DE LA COMMISSION PERMANENTE DE CONTROLE.

---

RAPPORT DE MM. LES COMMISSAIRES ANNUELS.

---

RÉSOLUTIONS.

---

PARIS  
IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE CENTRALES DES CHEMINS DE FER  
IMPRIMERIE CHAIX

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE CINQ MILLIONS

Rue Bergère, 20

1892

# COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. DENORMANDIE, \*, ancien gouverneur de la Banque de France, *Président*  
BERGER, O. \*, administrateur de la Banque Impériale Ottomane } *Vice-*  
VLASTO, O. \*. } *Présidents* } Comité  
MERCET, \*, de la maison Périer, Mercet et C<sup>ie</sup>, banquiers. } de  
MOZET, O. \*, président honoraire des Chambres syndicales du Bâtiment. } Direction  
ROUX, Jules-Charles, \*, Administrateur de la Compagnie universelle du Canal de Suez.  
SCHLUMBERGER.  
DE SINGAY, censeur de la Compagnie universelle du Canal de Suez.  
THIÉBAUT, \*, fondeur.

## COMMISSION DE CONTROLE

MM. ALLAIN-LAUNAY, \*, ancien Inspecteur des Finances, *Président*.  
CAMILLE KRANTZ, \*, Maître des requêtes honoraire au Conseil d'État.  
G. MARTIN.

## COMMISSAIRES DES COMPTES Pour l'Exercice 1891

MM. AUDEMARD D'ALANÇON, C. \*, Contrôleur général des armées.  
ALLAIN-LAUNAY, \*, ancien Inspecteur des Finances.

## DIRECTION

MM. ALEXIS ROSTAND, \*, *Directeur*,  
AUGUSTE GALLAY, \*, *Sous-Directeur*,  
ÉMILE ULLMANN, *Secrétaire Général*.

## CONSEIL D'ESCOMPTE

### MM.

BADOUILLEAU-LEVILLAIN, \*.  
BAPST.  
BARBET-MASSIN.  
BARBIER fils, \*.  
BAUDET, \*.  
BERSON.  
BLANC.  
BOUCHERON, \*.  
BOUTET, \*.  
BRAILLARD.  
CARNAUD.  
CÉLERIER, \*.  
CHAMBRON.  
CLAUDON.  
CLERMONT (de).  
COURTOIS.  
COUSTÉ, O. \*.  
COUVREUR, \*.  
DEFERT.  
DESÉGLISE, \*.  
DEVÈS.

### MM.

DUMAINE, \*.  
DUNAND.  
DUPUIS-PUTOIS.  
DURAND.  
ESCAILLE (de l').  
FOUINAT.  
FOURET, \*.  
GASNE.  
GAUTIER.  
GHESQUIÈRE, O. \*.  
GUY, \*.  
HARTOG, \*.  
HETZEL, O. \*.  
HUGOT, \*.  
JARLAUD, \*.  
LEDUC, \*.  
LEGRAND.  
LE MARCHAND.  
LESEURE.  
LOMBART, \*.  
LORILLEUX, \*.

### MM.

LOUSSEL, \*.  
LOVENBACH.  
LYON, \*.  
MARCILHACY, \*.  
MESSENER.  
MOTTEROZ.  
MOURCEAU, O. \*.  
NIZEROLLE.  
PINGAULT.  
POLLET.  
POUPINEL.  
POUSSIELGUE-RUSAND fils.  
ROBERT-DEGASCHES.  
SALMON, \*.  
SAMSON, \*.  
SIGAUD.  
SÉDILLOT.  
SUILLIOT, \*.  
THIESSET.  
VACRY.  
WOLFF fils.

# COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 80 MILLIONS DE FRANCS

## RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

à l'Assemblée générale ordinaire du 28 mars 1892.

## SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 1891.

Compte de Profits et Pertes.

## RAPPORT DE LA COMMISSION PERMANENTE DE CONTROLE.

## RAPPORT DE MM. LES COMMISSAIRES ANNUELS.

## RÉSOLUTIONS.

PARIS

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE CENTRALES DES CHEMINS DE FER

IMPRIMERIE CHAIX

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE CINQ MILLIONS

Rue Bergère, 20

1892

# RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

à l'Assemblée générale ordinaire du 28 mars 1892

MESSIEURS,

En vous convoquant à votre Assemblée générale annuelle, nous vous avons annoncé que la situation de notre Société est — sous tous les rapports — saine et liquide.

Les comptes de l'exercice 1891, que, suivant l'art. 36 des statuts, nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation, vous fourniront la preuve de la sincérité de cette déclaration.

Les résultats de cet exercice nous permettent de vous proposer de fixer le dividende à 5 0/0 du capital versé, soit à 12 fr. 50 c. par action, dont un acompte de 6 fr. 25 c. vous a été distribué en octobre dernier.

Si vous acceptez nos propositions, le solde du dividende de 1891, soit 6 fr. 25 c. — sous déduction de l'impôt — vous sera réparti à dater du 11 avril.

La distribution de ce dividende absorbera 2 millions de francs et permettra, après dotation de nos réserves, de reporter une somme de 427.924 fr. 39 c. à nouveau.

Avant de vous soumettre les comptes détaillés et de vous entretenir de chacun des chapitres de nos opérations, il convient de rappeler les circonstances difficiles qui, pendant cet exercice, ont influencé la marche générale des affaires.

Les suites de la crise Baring, survenue à la fin de 1890, s'étendant à toute l'Amérique du Sud, ont eu leur contre-coup sur tous les marchés, en même temps que le commerce et l'industrie se ressentaient, dans une grande partie de l'Europe, de l'insuffisance des récoltes.

Cette année a été également marquée par une crise exceptionnelle de change, qui a exercé une action fâcheuse, et nous l'espérons momentanée, sur le crédit et les relations financières de plusieurs États.

Notre place en particulier a été éprouvée au commencement du dernier exercice par les embarras de la Société des Dépôts et Comptes courants.

L'intervention de la Banque de France, assistée des principaux établissements de crédit, auxquels nous n'avons pas cru devoir refuser notre concours, a empêché cette liquidation d'avoir des conséquences graves pour notre place. Notre engagement de ce

chef a été de 2.500.000 francs ; suivant toute vraisemblance, il n'aura pas à être utilisé, même partiellement.

En présence de cet ensemble de circonstances, votre Conseil, s'inspirant des règles de prudence qui sont la loi de notre institution, a jugé utile, alors que nous n'avons à notre disposition que la moitié seulement de notre capital souscrit, de réduire certaines de nos opérations et de concentrer entre les mains de l'Administration centrale des disponibilités importantes et liquides.

Nous avons en conséquence dû restreindre nos opérations d'outre-mer qui, par leur nature, absorbent au moment de l'activité des affaires des capitaux toujours considérables.

Dans le même temps, nous avons porté tous nos efforts et la majeure partie de nos disponibilités sur la branche principale de notre activité sociale : les affaires commerciales françaises et notamment l'escompte.

Nous sommes heureux de constater que ces efforts ont permis à votre Société, au milieu de conditions générales peu favorables, de développer progressivement ses affaires et d'arriver au résultat déjà mentionné, que vous considérerez comme d'autant plus satisfaisant qu'il est dû, pour la presque totalité, au fonctionnement de nos opérations de Banque ordinaires.

Nous allons maintenant passer en revue les divers chapitres de notre mouvement d'affaires, en y joignant les tableaux détaillés.

Les rapports de votre Commission permanente de contrôle et de vos commissaires aux comptes vous donneront ensuite les détails les plus complets sur chaque article de l'actif et du passif social, dont nos situations mensuelles vous permettent, sous la forme nouvelle que nous avons adoptée, de vous rendre très exactement compte, pour ainsi dire au jour le jour.

### OPÉRATIONS GÉNÉRALES

Mouvement général des opérations :	En 1891 :	Comparé avec l'année 1887, la dernière année normale de l'ancien Comptoir.
Escompte et encaissements à Paris. Fr.	4.502.662.232 25	4.566.932.456 56
Avances sur fonds publics et acceptations	236.472.966 21	237.456.358 69
Opérations des agences :		
d'Outre-mer 852.696.541	} 3.632.271.391 »	} 4.407.538.551 »
de Londres 2.779.574.850		
de France . . . . .	700.672.687 93	745.956.948 86
Fr.	<u>6.072.079.277 39</u>	<u>6.657.884.015 44</u>
Souscriptions, opérations diverses, ventes et achats de fonds publics . .	4.382.264.390 46	2.482.776.183 58
TOTAL . . Fr.	<u>7.454.343.667 85</u>	<u>9.140.660.198 69</u>

Comme vous le voyez, le chiffre de nos affaires de Banque proprement dites se rapproche très sensiblement de celui de la dernière année normale et prospère de l'ancien Comptoir.

Ce chiffre ne reste, pour cet exercice, inférieur à celui de 1887 que pour le mouvement d'affaires de nos agences de Londres et d'Outre-mer et pour les opérations diverses, souscriptions, etc., dont le développement s'est trouvé arrêté par les circonstances générales rappelées plus haut.

### CAISSES

Le mouvement des caisses a été :

	à l'entrée :	à la sortie :
en 1891 . . . . .	Fr. 6.472.017.568 68	6.459.240.223 81
il avait été en 1890.	6.383.693.449 98	6.373.796.595 74
Augmentation pour 1891.	<u>Fr. 88.324.118 70</u>	<u>85.443.628 07</u>

### PORTEFEUILLE

Le portefeuille français a eu, en 1891, un mouvement

	à l'entrée :	à la sortie :
Fr.	4.877.574.242 72	4.788.922.098 50
contre celui de 1890.	4.677.887.884 33	4.584.832.692 23
Augmentation pour 1891.	<u>Fr. 199.686.358 39</u>	<u>207.089.406 27</u>

Cette augmentation considérable est la preuve évidente du développement que prennent nos escomptes de papier commercial.

En certains mois de l'année, nos escomptes à Paris ont atteint et, quelquefois même, dépassé ceux de l'ancien Comptoir.

La moyenne des effets en portefeuille n'exède pas 660 francs, ce qui marque bien l'extrême division des risques et leur caractère absolument commercial.

Ces opérations sont toujours suivies par nos Conseillers d'escompte avec un soin éclairé et une assiduité dont nous ne saurions assez les remercier.

Le mouvement de notre *portefeuille étranger* — composé principalement de traites sur l'Angleterre — s'est ressenti du ralentissement des affaires de la place de Londres et des transactions avec les pays d'Outre-mer.

Il a été :

	à l'entrée :	à la sortie :
en 1891. . . . .	Fr. 4.645.974.947 29	4.617.529.495 37
en 1890. . . . .	4.844.246.221 25	4.797.386.619 85
Diminution.	<u>Fr. 495.271.273 96</u>	<u>479.857.424 48</u>

**COMPTES DE DÉPOT**

Le mouvement de ces comptes a été :

	à l'entrée :	à la sortie :
en 1891. . . . .	Fr. 4.975.220.237 67	4.866.210.350 38
en 1890. . . . .	4.623.416.514 57	4.500.512.432 18
Augmentation pour 1891.	<u>Fr. 351.803.723 10</u>	<u>365.697.918 20</u>

Cette augmentation considérable est le fruit des améliorations que nous nous sommes attachés à multiplier dans tous nos services pour donner satisfaction au public.

Nous nous sommes aussi efforcés de développer notre action, en suivant le programme que vous exposait notre Rapport à la dernière Assemblée générale.

Au cours de l'année 1891, nous avons ouvert six nouveaux bureaux de quartier : deux à la fin de février, à Bercy et à l'Entrepôt, et quatre au commencement de novembre, rue de Ram-

buteau, rue de Turbigo, place de la République et rue de Flandre. Nous avons donc aujourd'hui sept agences en exercice dans Paris. Ces sept agences, dont quelques-unes comptaient à peine, à la fin de l'année, deux mois d'existence, ont acquis déjà une clientèle nombreuse et ont couvert leurs frais, ce qui témoigne des sympathies que notre Établissement a conservées ou gagnées auprès du commerce parisien. Dans les diverses émissions qui ont eu lieu, et plus particulièrement dans celle du Crédit Foncier, elles nous ont apporté un concours intéressant.

**DÉPOTS DE TITRES**

Le nombre de nos déposants a considérablement augmenté pendant l'année 1891, et nous comptons, à la fin de cet exercice, 9,600 dossiers de plus qu'à la fin de 1890.

Au siège social, nous avons, sur la demande de nos clients, aménagé, avec tous les perfectionnements réalisés à ce jour, une serre de coffres-forts à louer au public. Ce service nouveau, ouvert au mois de juillet, a eu un plein succès et a recruté immédiatement une clientèle nombreuse.

**AVANCES**

Le montant engagé au 31 décembre 1890 en avances était de 87.799.221 fr. 42 c.

Il n'est plus au 31 décembre 1891 que de 56.644.518 fr. 47 c.

Cette diminution est le résultat des circonstances générales que nous avons rappelées plus haut et qui nous ont amenés à restreindre momentanément cette branche de nos affaires.

Vos commissaires vous donneront des indications très détaillées sur la valeur de nos garanties qui représentent une marge de beaucoup supérieure aux 20 0/0 réglementaires.

Vous aurez d'ailleurs remarqué que, dans nos situations et dans notre Bilan, nous avons subdivisé ce chapitre en plusieurs articles, afin de mieux vous éclairer sur la nature de ces engagements qui ne comprennent que des risques ordinaires de commerce et de Banque.

**ACCEPTATIONS**

Pour les mêmes raisons de prudence, nous avons restreint le chiffre de nos acceptations, notamment à Londres, vu la situation particulière de cette place.

Nos engagements de cette nature s'élevaient, au 31 décembre 1894, à 45.443.636 fr. 42 c. contre 68.819.944 fr. 64 c. à la fin de 1890.

**AGENCES DE FRANCE**

Les agences de France, Lyon, Marseille, Nantes, le Havre, Bordeaux, ont pris une part croissante à l'activité sociale.

Leurs opérations locales ont porté sur un chiffre de . . . . . Fr. 628.284.562 88 et leurs tirages sur un chiffre de . . . . . 72.388.425 05

TOTAL en 1894. . . Fr. 700.672.687 93

Au lieu de :

Opérations locales . . . . . Fr. 495.514.478 03

Tirages . . . . . 59.715.662 45

TOTAL en 1890. . . Fr. 555.229.840 48

On le voit, la différence au profit de 1891 est très marquée: 145 millions.

L'agence de Marseille tient toujours la tête. La Direction, qui nous a apporté un beau profit sans aucun contentieux, a droit à tous nos éloges.

L'agence de Bordeaux, dont nous vous avons annoncé la création dans notre dernier rapport, a été ouverte en avril 1891, Elle a trouvé, dès le premier jour, dans ce centre d'affaires une clientèle de choix, et ses débuts peuvent nous faire bien augurer de son avenir.

**AGENCE DE LONDRES**

Cette agence continue à rendre à l'Administration centrale et aux agences de France et d'Outre-mer des services importants et constitue une branche indispensable de notre organisation, en même temps qu'elle opère pour le compte de ses clients de France et du continent.

La stagnation des affaires à Londres, et le faible loyer de l'argent sur ce marché, se sont traduits par une diminution du chiffre d'opérations et du contingent de profit apporté par cette agence dans l'ensemble de notre résultat.

Ses opérations locales se sont élevées, en 1891, à . . . . . Fr. 2.734.864.225 » et ses tirages à . . . . . 47.710.625 »

TOTAL . . Fr. 2.779.574.850 »

contre un chiffre de . . . . . Fr. 2.984.624.400 » en 1890.

### AGENCES D'OUTRE-MER

Nous vous avons exposé les circonstances générales qui nous ont engagés à consacrer à cette branche de notre activité sociale des capitaux moins considérables que par le passé.

C'est ainsi que le solde débiteur de ces agences qui, à la fin de 1890, s'élevait à 23 millions, n'atteint plus que 15 millions au 31 décembre 1894.

En même temps, notre acceptation donnée aux traites fournies par ces agences ne comporte plus qu'une somme de 44.800.000 fr. au lieu de 34 millions à la fin de l'exercice précédent.

L'ensemble de ces engagements par caisse et par acceptation se trouve ainsi ramené, d'une année à l'autre, de 57 millions à 27 millions, diminution dont le total des colonnes du Bilan subit l'influence.

Les restrictions que nous avons jugé utile d'apporter aux opérations de nos agences d'Outre-mer se justifiaient, du reste, par l'état des affaires dans certains pays où nous possédons des agences.

En effet, si malgré l'instabilité des cours de l'argent métal, nos agences des Indes nous ont, cette année encore, apporté un bon contingent de bénéfices, nous avons eu à compter en Chine avec une situation troublée, dont toutes les grandes Banques anglaises ont ressenti le contre-coup.

L'effort que nous avons fait, en temps utile, pour diminuer nos risques en Chine par des rapatriements de fonds n'a pas été sans exercer une influence sensible sur le résultat global de notre activité dans l'Extrême-Orient.

Nous devons une mention spéciale à nos agences d'Australie. A travers une crise locale sérieuse, mais qui les a laissées totalement indemnes, ces agences ont apporté à votre Établissement leur part habituelle de profits.

Notre agence de San Francisco fonctionne d'une manière normale et continue à nous donner des résultats satisfaisants.

Nos agences de Madagascar se développent progressivement. Nous avons la confiance qu'elles se développeront encore avec l'influence française qu'elles servent et contribuent à affermir.

Les opérations locales des agences de l'Extrême-Orient se sont	chiffrées par . . . . .	Fr.	555.687.625 »
	leurs émissions de traites par . . . . .		297.008.916 »
	<b>TOTAL. . . . .</b>	<b>Fr.</b>	<b>852.696.541 »</b>

au lieu de . . . . . Fr. 835.772.737 » en 1890, ce qui témoigne de leur activité malgré les restrictions que nous leur avons imposées.

### BANQUES COLONIALES

Les Banques Coloniales, vis-à-vis desquelles nous remplissons le rôle de correspondants officiels, dans des conditions analogues à celles convenues avec l'ancien Comptoir, nous ont demandé cette année un concours important.

Vous connaissez l'organisation spéciale de ces Banques placées sous la surveillance du Gouvernement.

Leur débit, garanti par des rentes françaises, s'élevait au 31 décembre 1894, à 7,500,000 francs, montant qui s'est encore accru depuis lors, comme nos situations mensuelles l'indiquent.

Nous sommes heureux de mettre à la disposition de ces Banques notre concours le plus large et de contribuer ainsi au développement du commerce si intéressant de nos colonies.

#### OPÉRATIONS FINANCIÈRES. — ÉMISSIONS

Les opérations financières auxquelles le Comptoir a coopéré, soit en ouvrant ses guichets, soit en s'intéressant par une participation directe, sont :

Le grand Emprunt Français ;

L'émission des Obligations Communales 3 0/0 1894 ;

L'Emprunt Russe 1894 ;

L'émission des Obligations des Tabacs Portugais.

1° Dans l'Emprunt Français, le Comptoir a souscrit 27.982.595 fr. de rentes, ce qui a motivé un versement de 139.912.275 francs ;

2° Dans l'émission des Obligations Communales : 205.142 obligations ;

3° Dans l'Emprunt Russe : 593.432 obligations ;

Vous avez enregistré avec satisfaction ces chiffres qui témoignent de l'importance de notre clientèle.

4° L'émission des Obligations des Tabacs Portugais a été faite par nous avec le concours des principaux établissements de crédit et des premières maisons de la place.

Notre rôle dans cette affaire ayant été complètement dénaturé, nous tenons à vous renseigner d'une manière toute spéciale sur la nature de notre intervention et l'étendue de nos engagements.

Nous vous avons exposé, l'année dernière, dans quelles conditions nous avons été appelés à nous occuper des affaires du Portugal. Nous vous disions :

« Si nous avons été amenés à entrer avec le gouvernement  
» Portugais en des pourparlers qui étaient, pour les Banques et le  
» marché de Paris, d'un intérêt considérable, c'était précisément  
» parce que notre Établissement, n'ayant avec le Portugal que des  
» engagements modestes, avait plus de liberté d'action que tout  
» autre. Notre intervention était d'ailleurs indiquée par les longues,  
» importantes et excellentes relations que le Comptoir avait eues  
» de tout temps avec lui. »

Toutefois, en cherchant à rendre service, par notre concours, à d'importants intérêts français, nous n'avons pas perdu de vue un seul instant ce que nous considérons comme un double devoir : *envers le public*, celui de ne traiter qu'avec des garanties de sécurité absolue ; *envers nos actionnaires*, celui de n'engager les fonds sociaux que dans une proportion très modérée.

Les conditions dans lesquelles l'Emprunt des Tabacs fut traité tiennent pleinement compte de cette double préoccupation dominante.

Cet emprunt, en effet, créé par la loi des Cortès du 23 mars 1894 et le décret du 30 mars, qui lui font une situation exceptionnelle, représente le paiement par anticipation d'une partie de la redevance annuelle de 23.500.000 francs, due par la Société concessionnaire

des Tabacs ; il comporte une annuité de 14.000.000 de francs, affectée au service des obligations et laisse ainsi absolument libre une marge annuelle de 9.500.000 francs.

Le change est à la charge du Gouvernement, et cette marge considérable de 9.500.000 francs met le service des obligations à l'abri de tout aléa.

Malgré la crise que le Portugal a subie, la Société des Tabacs fonctionne de la manière la plus régulière. Dès la première année, les produits de l'industrie ont suffi à couvrir la redevance et ont permis de remettre mensuellement à Paris la portion correspondant à la charge du coupon.

Notre intervention dans les affaires portugaises s'est exclusivement bornée à cette affaire des Tabacs — et, quant à l'intérêt que nous y avons pris, vous connaissez trop bien l'esprit de prudence de votre Conseil pour avoir ajouté foi aux imputations calomnieuses et intentionnellement exagérées qui ont été répandues et auxquelles nous avons déjà opposé un démenti formel.

Notre participation s'est donc traduite en chiffres par 1.099 obligations et 2.510 actions des Tabacs. Tous nos engagements portugais, évalués au cours du 31 décembre, figurent à notre Bilan dans un chapitre séparé pour 1.201.085 francs — dont le rapport des commissaires vous donne les détails. — Vous trouverez ce chiffre très modéré.

Au cours des négociations relatives à cette affaire, nous avons été sollicités d'entremettre nos bons offices pour arriver à la solution d'un litige ancien, d'une nature particulièrement délicate :

l'affaire des obligations émises en France par Dom Miguel en 1832.

Le gouvernement Portugais — tout en repoussant les revendications des porteurs de ces titres, — déférant cependant aux vues de notre Gouvernement, nous a mis en mesure de réserver, sur le produit de l'Emprunt des Tabacs, une somme de 2.500.000 francs pour être employée en règlement de ce litige.

Nous procédons à la répartition de cette somme dans les conditions qui nous avaient été prescrites, et la presque totalité des porteurs d'obligations Dom Miguel y ont adhéré.

Quant aux attaques scandaleuses, dont notre intervention a été le prétexte et qui se sont produites sous la forme d'affiches calomnieuses et de publications de nature à porter atteinte à notre Établissement, nous en avons saisi les Tribunaux et vous pouvez être assurés que votre Conseil mettra la plus grande énergie à poursuivre et obtenir les réparations auxquelles nous avons droit.

Voici maintenant le Bilan et le Compte de Profits et Pertes de notre Société au 31 décembre 1891 :

# COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 80 MILLIONS

BILAN au 31 Décembre 1891

## ACTIF

CAISSE :	Fr. 12.777.344 87	23.324.806 75
Espèces en caisse . . . . .	10.547.461 88	
Espèces en banque . . . . .		
PORTEFEUILLE (EFFETS DE COMMERCE) :	88.632.444 22	117.097.896 44
Effets sur France . . . . .	28.445.751 92	
Effets sur l'étranger . . . . .		
COMPTES COURANTS :		
Correspondants (2.037 comptes). Effets à l'encaissement . . . . .	14.321.511 25	
Banques des Colonies françaises . . . . .	7.690.904 70	
Comptes courants débiteurs . . . . .	4.616.971 92	44.825.248 41
Débiteurs par acceptations . . . . .	6.331.035 58	
Tirages à échéances des agences d'Outre-mer . . . . .	11.865.524 96	
AGENCES HORS D'EUROPE . . . . .	Fr. 45.321.156 30	
AVANCES, CRÉDITS SUR NANTISSEMENTS OU SUR GARANTIES ET REPORTS :		
Reports Paris, Londres . . . . .	Fr. 5.292.973 55	
Avances sur documents et marchandises . . . . .	4.926.886 34	
Avances commerciales et de banque sur garanties de tiers . . . . .	4.763.037 73	56.644.518 47
Avances sur valeurs françaises et étrangères (*) . . . . .	18.183.276 78	
Participations financières . . . . .	588.494 05	
Crédits sur documents et marchandises . . . . .	8.267.937 50	
par acceptations sur garanties de tiers . . . . .	1.364.491 25	
par acceptations sur valeurs françaises et étrangères . . . . .	13.237.421 27	
PARTICIPATION ET VALEURS PORTUGAISES . . . . .	Fr. 1.201.085 50	
RENTES, OBLIGATIONS ET VALEURS DIVERSES . . . . .	4.464.605 53	
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS . . . . .	3.114.590 38	
A. COMPTE, EXERCICE 1891 . . . . .	1.000.000 00	
IMMEUBLES . . . . .	7.230.000 00	
ACTIONNAIRES « 250 FRANCS NON VERSÉS » . . . . .	40.000.000 00	
TOTAL . . . . .	Fr. 314.243.907 00	

(\*) Dont 477.564 fr. 60 sur valeurs portugaises à 12 Clients.

## PASSIF

CAPITAL . . . . .	Fr. 80.000.000 00
RÉSERVES :	
Réserve statutaire . . . . .	Fr. 163.276 05
Réserve, décision de l'Assemblée du 3 novemb. 1889 . . . . .	2.400.000 00
Réserve supplémentaire . . . . .	1.100.000 00
Réserve immobilière . . . . .	121.168 00
COMPTES DE CHÈQUES ET COMPTES D'ESCOMPTE . . . . .	Fr. 109.009.887 29
COMPTES COURANTS :	
Comptes courants créditeurs . . . . .	Fr. 48.804.294 59
Effets remis à l'encaissement . . . . .	7.968.877 32
Coupons et dividendes à payer . . . . .	6.905.055 70
Réserve pour l'indemnité fixée par le Gouvernement Portugais et destinée par lui au règlement des obligations Dom Miguel . . . . .	2.500.000 00
ACCEPTATIONS POUR COMPTE DES AGENCES D'OUTRE-MER . . . . .	11.865.524 96
ACCEPTATIONS ET EFFETS A PAYER POUR COMPTE DE TIERS . . . . .	33.278.111 46
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS . . . . .	Fr. 1.333.287 94
IMMEUBLE « ANNUITÉS A RÉGLER » . . . . .	6.558.852 00
PROFITS ET PERTES :	
Exercice 1891 . . . . .	Fr. 2.153.345 76
Solde non reparté au 31 décembre 1890 . . . . .	82.245 93
TOTAL . . . . .	Fr. 314.243.907 00

# COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 80 MILLIONS

Compte de PROFITS et PERTES au 31 Décembre 1891

## DÉBIT

INTÉRÊTS, CHANGES ET COMMISSIONS SUR :			
RÉESCOMPTE DU PORTEFEUILLE ET A DIVERS . . . . .	1.979.085 71	1.979.085 71	60
INTÉRÊTS BONIFIÉS AUX :			
COMPTES DE DÉPÔTS, COMPTES COURANTS, AGENCES ET DIVERS . . . . .	2.743.868 21	2.743.868 21	06
PRÉLÈVEMENT POUR RÉSERVE IMMOBILIÈRE . . . . .	62.624 92	62.624 92	56
FRAIS GÉNÉRAUX . . . . .	3.286.334 76	3.286.334 76	14
Fr. 8.041.913 60			
BÉNÉFICE NET DE L'EXERCICE 1891 . . . . .	2.153.345 76	2.153.345 76	36
SOLDE REPORTÉ DE 1890 . . . . .	82.245 93	82.245 93	93
Fr. 10.277.505 29			

## CRÉDIT

INTÉRÊTS, CHANGES ET COMMISSIONS SUR :			
PORTEFEUILLE . . . . .	5.122.727 60	5.122.727 60	60
INTÉRÊTS, CHANGES, COMMISSIONS ET BÉNÉFICES SUR :			
COMPTES COURANTS, AGENCES ET DIVERS . . . . .	3.660.685 06	3.660.685 06	06
INTÉRÊTS ET COMMISSIONS SUR :			
AVANCES SUR NANTISSEMENTS ET REPORTS . . . . .	1.421.676 56	1.421.676 56	56
COMMISSIONS DIVERSES SUR :			
SERVICES DE FONDS PUBLICS . . . . .	290.170 14	290.170 14	14
Fr. 10.495.259 36			
SOLDE REPORTÉ DE 1890 . . . . .	82.245 93	82.245 93	93
Fr. 10.277.505 29			

Nous vous proposons de répartir comme suit le solde du compte de Profits et Pertes s'élevant à . . Fr. 2.235.594 69

Prélèvement pour la réserve statutaire. . Fr.	107.667 30
Dividende 5 0/0 = Fr. 12,50 par action. . .	2.000.000 »
Report à nouveau . . . . .	127.924 39
Fr.	<u>2.235.594 69</u>

Ce résultat vous est présenté, comme celui de l'an passé, non seulement sous déduction de tous nos frais généraux et charges, mais encore après de larges amortissements que nous avons effectués.

La situation que nous venons de vous exposer vous permet d'apprécier l'importance croissante de notre mouvement d'affaires et le caractère nettement commercial de nos opérations.

Tous nos efforts tendent à développer, dans ce sens, l'activité de notre établissement. Nous ne saurions oublier que le Comptoir a été créé, et plus tard reconstitué, pour être, avant tout, la Banque du Commerce.

MESSIEURS,

Au moment où nous terminons cet exposé général de notre situation, c'est un devoir pour votre Conseil d'adresser ses remerciements aux actionnaires qui, au cours de cette année, n'ont pas cessé de nous donner de précieux témoignages de leur confiance.

Il vous intéressera de savoir que le nombre des actionnaires du Comptoir a encore augmenté cette année dans une proportion importante. Au 18 mars courant, date à laquelle a été arrêtée la liste des actionnaires appelés à faire partie de l'Assemblée générale, nos 160.000 actions étaient distribuées comme suit :

9.444	Actionnaires de	1 à	100	pour	127.313	actions.
147	—	de	101 à	500	—	27.312 —
5	—	de	501 à	999	—	3.315 —
2	—	de	1.000 à	1.060	—	2.060 —
<u>9.598</u>					<u>160.000</u>	<u>actions.</u>

Vous pouvez juger par ce détail de l'excellent classement de vos actions.

Avant de passer à la lecture des rapports de votre Commission de contrôle et de MM. les Commissaires aux comptes, nous avons à présenter à votre ratification la désignation de deux administrateurs nouveaux.

Au mois de décembre dernier, M. LEDOUX nous a exprimé le désir de se retirer du Conseil, les intérêts de sa maison exigeant tout son temps, et ne lui permettant plus de donner au Comptoir un concours assidu.

Nous renouvelons ici l'expression des regrets que nous a causés le départ de M. LEDOUX.

Afin d'assurer le fonctionnement régulier du Conseil, conformément aux stipulations des articles 16 et 18 des statuts, nous avons choisi pour remplacer M. LEDOUX, M. DE SINCAY, membre de la Commission de contrôle qui, depuis la création du Comptoir National, avait suivi toutes ses affaires et connaissait de la façon la plus complète le mécanisme des divers services.

Nous avons reconnu, à cette occasion, l'utilité qu'il y aurait, à tous égards, à accroître le nombre des administrateurs qui est actuellement de huit et qui peut être porté à quinze.

Nous vous proposons de nous adjoindre M. Jules-Charles Roux, membre de la Chambre des députés, industriel, administrateur de la Compagnie universelle du Canal de Suez et de diverses Sociétés financières et industrielles, dont l'entrée au Parlement a mis en relief l'expérience et les rares qualités d'homme d'affaires.

Nous recommandons à vos suffrages MM. de SINCAY et Roux, dont la collaboration nous sera précieuse.

Avant de clore ce compte rendu, nous tenons à vous dire que pendant cette année laborieuse, nous avons trouvé dans notre personnel, et à tous les degrés, le dévouement le plus complet.

Nous sommes heureux de lui donner ici un témoignage public de notre satisfaction.

Voici, Messieurs, les résolutions sur lesquelles vous aurez à délibérer et qui sont soumises à votre approbation.

### PREMIÈRE RÉSOLUTION

#### *Approbation des Comptes de l'exercice 1891*

Le vote de cette résolution comporte :

Répartition du solde du compte Profits et Pertes,  
s'élevant à . . . . . Fr. 2.235.591 69

Savoir :

Exercice 1891, déduction faite  
des frais, amortissements et prélè-  
vements. . . . . Fr. 2.153.345 76

Solde non réparti de l'exercice  
1890 . . . . . 82.245 93

Fr. 2.235.591 69

A répartir comme suit :

Réserve légale, 5 0/0 des bénéfices de 1891. Fr. 407.667 30

Répartition de 12 fr. 50 c. aux 160.000 actions formant le capital social, dont moitié mise en distribution, comme acompte, depuis le 25 octobre 1891 et le solde, soit 6 fr. 25 c., payable à partir du 11 avril, sous déduction de l'impôt résultant des lois de finances . . . . . 2.000.000 »

Report à l'exercice 1892 . . . . . 127.924 39

SOMME ÉGALE. . . . . Fr. 2.235.591 69

#### DEUXIÈME RÉOLUTION

Ratification de la nomination, comme membres du Conseil d'administration, de M. L. DE SINGAY, en remplacement de M. Ch. LEDOUX, administrateur démissionnaire, et de M. Jules-Charles ROUX.

#### TROISIÈME RÉOLUTION

Ratification de la nomination, comme membre de la Commission permanente de contrôle, de M. Camille KRANTZ, en remplacement de M. L. DE SINGAY, nommé administrateur.

#### QUATRIÈME RÉOLUTION

Réélection ou remplacement de MM. AUDEMARD D'ALANÇON et ALLAIN-LAUNAY, comme commissaires chargés de présenter un rapport sur les Comptes de 1892, étant entendu qu'en cas de décès, démission ou empêchement de l'un deux, pour quelque cause que ce soit, le rapport pourra être présenté par un seul commissaire; fixation de la rémunération des commissaires.

## RAPPORT

### DE LA COMMISSION DE CONTROLE

A l'Assemblée générale des Actionnaires

MESSIEURS,

La Commission de contrôle a l'honneur de vous rendre compte, pour la troisième fois, du mandat qui lui a été confié.

Nous avons suivi d'une manière permanente les opérations de l'exercice clos au 31 décembre 1891. Dans nos séances hebdomadaires, nous prenons connaissance des Procès-Verbaux du Conseil et des Comptes Rendus quotidiens des travaux du Comité de Direction. Nous assistons fréquemment aux séances du Conseil et spécialement, tous les mois, à la séance dans laquelle la situation publiée est arrêtée.

Cet examen constant nous permet de vous dire que les opérations de notre Société ont été conformes aux statuts et que son Capital et ses Réserves sont intacts.

Les disponibilités ont toujours été maintenues suffisantes pour faire face rapidement aux exigences.

La différence entre les disponibilités représentées par les Comptes Caisse et Banque, les Comptes Courants débiteurs, les

Avances sur effets publics, les Crédits sur nantissements ou sur garanties et reports, d'une part, et les exigibilités résultant des Comptes de Dépôts, Comptes Courants créditeurs, Effets à payer et Acceptations, d'autre part, a présenté les excédents suivants de disponibilités :

DATES	Excédent disponible	
Au 31 Janvier 1891 . . . . .	22.187.550	80
28 Février 1891 . . . . .	23.638.456	86
31 Mars 1891 . . . . .	21.007.041	10
30 Avril 1891 . . . . .	17.316.738	67
31 Mai 1891 . . . . .	15.395.303	93
30 Juin 1891 . . . . .	11.286.332	30
31 Juillet 1891 . . . . .	16.541.361	60
31 Août 1891 . . . . .	21.310.978	58
30 Septembre 1891 . . . . .	20.062.770	94
31 Octobre 1891 . . . . .	15.632.485	81
30 Novembre 1891 . . . . .	19.212.959	52
31 Décembre 1891 . . . . .	21.560.718	45

Ce groupement des chiffres des situations mensuelles montre que, même sans tenir compte des rentes, obligations et valeurs diverses et des ressources importantes qui sont aux mains des agences hors d'Europe et dont le rapatriement est toujours facile, l'excédent des disponibilités a constamment dépassé 11 millions de francs et a atteint jusqu'à 23.600.000 francs à la fin de février.

Nous ne nous sommes pas bornés à cet examen général. Nous avons régulièrement comparé toutes les semaines les exigibilités,

d'après leurs échéances, avec les disponibilités, en tenant compte de leur réalisation plus ou moins rapide. Nous pouvons donc vous certifier qu'à aucun moment la situation de la Société n'a cessé d'être normale.

La forme nouvelle des Bilans mensuels publiés, qui a été modifiée dans le courant de l'année, d'accord entre le Conseil et votre Commission de contrôle, vous permet d'ailleurs de vous rendre compte de la marche des opérations du Comptoir. Nous croyons qu'aucune Société ne donne une aussi grande publicité aux détails de son fonctionnement.

#### PARTICIPATIONS ET VALEURS PORTUGAISES

A ce point de vue, nous appellerons votre attention sur le chapitre du Bilan intitulé : *Participations et valeurs Portugaises*.

Vous n'ignorez pas à quelles attaques la Société a été en butte à l'occasion de son rôle dans l'émission des Obligations 4 1/2 0/0 de la Société des Tabacs de Portugal.

Au cours de notre Rapport de l'année dernière, nous vous disions que la participation personnelle au Comptoir, dans cette affaire, ne dépassait pas 1.600.000 francs. Dans la situation du mois d'octobre, la première publiée sous la nouvelle forme, le chapitre résumant les valeurs et participations Portugaises de toutes sortes figure pour 1.470.606 fr. 46 c. Il a été réduit en décembre à 1.201.085 francs.

Ce chapitre comprend, outre la participation du Comptoir dans le Syndicat-actions et le Syndicat-obligations des Tabacs, le solde de sa participation dans le Syndicat des Obligations 4 0/0 1890, affaire engagée, en 1890, par d'autres établissements et terminée

seulement en 1891. Ces actions et obligations sont toutes estimées au cours du 31 décembre 1891, et le Rapport des Commissaires fournit sur ces valeurs les explications utiles.

### RENTES, OBLIGATIONS ET VALEURS DIVERSES

Le chapitre Rentes, Obligations et valeurs diverses, se compose :

- 1° De rentes françaises et de titres de négociation courante, tels que les obligations du Crédit Foncier et de la Ville de Paris ;
- 2° De diverses valeurs provenant de notre participation à différentes affaires, et parmi lesquelles les obligations de la Compagnie générale française de Tramways figurent pour un million environ ;
- 3° De 500.000 francs en Bons du Trésor serbe rapportant 6 0/0 par an et évalués au pair ;
- 4° D'obligations du Tribut égyptien (Defence Loan), réalisées depuis.

Les estimations données à ces différentes valeurs nous paraissent justifiées.

### COMPTES COURANTS DÉBITEURS

Les Comptes Courants de l'Actif, qui ne présentaient l'année dernière qu'un seul chiffre, ont été divisés en 1891 en divers sous-chapitres, correspondant à autant de natures différentes d'opérations.

Les Comptes Courants débiteurs comprennent de petits découverts momentanés, nécessités par les opérations courantes de Banque et aussi quelques avances temporaires que le Conseil a consenties à des Maisons ou Sociétés d'une solvabilité connue. Nous avons chaque mois porté notre attention sur ces comptes débiteurs. Les autres sous-chapitres n'appellent pas de commentaires.

### AVANCES, CRÉDITS SUR NANTISSEMENTS OU SUR GARANTIES ET REPORTS

Le Chapitre « Avances, Crédits sur nantissements ou sur garanties et Reports », a de même été réparti en un certain nombre de sous-chapitres. De sérieuses sûretés ont toujours été données pour ces opérations, notamment, dans certains cas, sous forme d'avals qui garantissent la bonne fin de l'affaire traitée. Pour les avances sur valeurs françaises et étrangères, la marge statutaire de 20 0/0 a été observée et le plus souvent dépassée.

Les variations de cours sont suivies, d'une manière constante, par un service spécial que nous contrôlons nous-mêmes fréquemment.

Au 31 décembre 1891, les titres, pour un total d'avances de 48.483.276 fr. 78 c., se décomposaient comme suit :

Rentes sur l'État français . . . . .	2.702.260 75
Rentes étrangères . . . . .	9.447.755 62
Actions et Obligations de Chemins de fer français . . . . .	2.371.202 50
Obligations de Villes françaises . . . . .	4.363.344 70
Actions et Obligations du Crédit Foncier de France . . . . .	4.360.883 50
Autres Actions françaises . . . . .	11.021.694 80
Autres Obligations françaises . . . . .	765.799 25
Actions étrangères . . . . .	4.093.038 85
Obligations étrangères . . . . .	3.149.498 25
<b>TOTAL . . . . .</b>	<b>36.275.448 22</b>

Il a paru intéressant de faire ressortir le chiffre des avances par caisse sur valeurs portugaises. Au 31 décembre, il était de 477.564 fr. 60 c. à douze clients. Outre la garantie du gage, le Comptoir avait, en premier lieu, celle, très réelle, résultant de la situation même et de la solvabilité des clients.

Les crédits par acceptations, ouverts contre nantissements de Titres, étaient utilisés pour 13.257.421 fr. 27 c.; les garanties se décomposaient ainsi au 31 décembre :

Rentes françaises et étrangères . . . . .	Fr.	6.134.753 90
Actions et Obligations. . . . .		15.442.268 20
	Fr.	<u>21.577.022 10</u>

**PARTICIPATIONS FINANCIÈRES**

Les participations financières, autres que les participations portugaises, atteignaient à la fin de l'exercice le chiffre de 588.494 fr. 05 c. qui doit, pensons-nous, être considéré comme des plus modestes pour une Société comme la vôtre.

Nous venons de passer en revue les diverses opérations du Comptoir avec la France et l'Etranger et de vous donner le détail des garanties apportées à l'appui de ces affaires. Nous devons ajouter que votre Société ne se trouve engagée dans aucun risque particulier avec les pays voisins, tels que l'Espagne, la Grèce et l'Italie, actuellement affectés par de grandes variations de change.

**PORTEFEUILLE**

Le Portefeuille, dans son ensemble, a toujours été d'une négociation aisée. Nous avons veillé à ce qu'il satisfît aux exigences

de signatures et d'échéances, prescrites par les Statuts qui en assurent la mobilisation.

Diverses valeurs mobilières nous ont été déposées afin de donner un supplément de garantie pour certains risques d'escompte. Ces valeurs se décomposaient ainsi au 31 décembre :

Rentes sur l'État français. . . . .	Fr.	487.263 80
Rentes étrangères . . . . .		639.416 40
Actions et Obligations des Compagnies françaises		
de Chemin de fer. . . . .		862.722 50
Obligations de la Ville de Paris. . . . .		376.440 »
Actions et Obligations du Crédit Foncier de France		733.434 50
Autres Actions françaises. . . . .		2.066.930 50
Autres Obligations françaises . . . . .		448.866 75
Actions étrangères . . . . .		433.779 50
Obligations étrangères. . . . .		644.580 05
	Fr.	<u>6.662.803 70</u>

Les vérifications périodiques de la Commission de contrôle ont continué de porter sur toutes les parties de l'Établissement, et spécialement sur la Caisse Espèces, la Caisse des Titres et le Portefeuille, en même temps que, suivant notre mandat, nous examinions et que nous visions les arrêtés de situations mensuelles et les bilans semestriels établis conformément à la loi.

Le Compte de Profits et Pertes qui vous est soumis a été également l'objet de notre attention. Nous avons pu ainsi reconnaître que l'amortissement de l'immeuble de la rue Bergère, apparaissant dans le résumé des Profits et Pertes, n'est pas le seul qui ait été opéré. Le mobilier, les frais de premier éta-

blissement et le contentieux ont été également l'objet d'attributions fort notables.

Ce dernier chapitre n'a pris d'importance qu'à l'agence de Shanghai.

Si l'on n'avait pas eu à tenir compte des résultats de cette agence, les services d'Outre-mer auraient fourni un appoint très sensible aux bénéfices de l'exercice écoulé.

Comme conclusion de ces observations, nous vous proposons, Messieurs, d'approuver les comptes de l'Exercice 1891 et le Bilan au 31 décembre dernier, qui vous ont été présentés.

Depuis la dernière Assemblée générale, un de nos collègues, M. de SINCAY, a été désigné par le Conseil d'administration pour occuper le poste resté vacant par la démission d'un administrateur. Nous avons regretté vivement le départ de M. de SINCAY, qui nous apportait une précieuse collaboration ; nous sommes heureux du moins qu'il continue, sous une autre forme, de prêter son concours au Comptoir National.

Le Conseil vous propose aujourd'hui de rendre cette nomination définitive.

Conformément à l'article 18 des Statuts, nous avons provisoirement choisi, pour remplacer M. de SINCAY, M. Camille KRANTZ, membre de la Chambre des députés, maître des requêtes honoraire au Conseil d'État, dont le nom seul vous est déjà une garantie, et dont l'expérience administrative nous sera d'une grande utilité.

Vous vous proposons de ratifier notre choix.

A. ALLAIN-LAUNAY,

GEORGES MARTIN.

## RAPPORT

DES

### COMMISSAIRES DES COMPTES

MESSIEURS,

Vous avez bien voulu nous charger d'examiner les écritures de votre Société pour l'exercice 1891. Nous venons vous rendre compte de cette mission et vous apporter les explications utiles sur le Bilan qui vous est présenté aujourd'hui par le Conseil d'administration.

Nous commençons par déclarer que les écritures ont été reconnues exactes et entièrement conformes aux chiffres de ce Bilan annuel. Nous passons maintenant en revue successivement les comptes du passif et de l'actif, qui le constituent.

### PASSIF

**Capital et Réserves.** — Au passif, les articles du Capital et des Réserves n'appellent d'autre observation que celle relative à la Réserve immobilière.

Ainsi que nous l'avons fait connaître dans notre Rapport pour l'exercice 1890, il est créé chaque année une provision destinée à un amortissement progressif des immeubles de la rue Bergère où se trouve le siège social. Une somme de 62.624 francs a été prélevée pour cet objet sur les résultats de l'exercice expiré. Cette réserve se trouve ainsi portée à 424.468 francs.

**Comptes de chèques et d'escompte. — Comptes courants divers. — Acceptations et effets à payer.** — Le rapport du Conseil d'administration fournit les éclaircissements désirables sur l'importance de ces divers comptes. — Nous nous bornerons, quant à nous, à faire remarquer, avec la Commission de contrôle, que le montant de ce chapitre, 220.000.000 de francs, en nombre rond, trouve, à l'actif, une contre-partie largement suffisante dans les chapitres de la Caisse, du Portefeuille, des Comptes courants et des Avances, 241.000.000 de francs en nombre rond, sans tenir compte des fonds affectés aux services des agences hors d'Europe.

**Comptes d'ordre et divers.** — Les comptes d'ordre du passif se chiffrent par 4.333.000 francs. Cette somme comprend les règlements en cours avec les agents de change, les provisions pour paiement des impôts et des fournitures dus au 31 décembre 1891, et aussi les opérations des agences, entre elles, non encore soldées en écritures.

**Immeubles. Annuités à régler.** — Ce compte se trouve, comparativement à l'année dernière, en diminution de 222.000 francs par suite de l'annuité d'égale somme due et payée à la Banque de France au cours de l'année 1891.

## ACTIF

**Caisse (Espèces en Caisse et en Banque).** — Ces deux articles s'élèvent ensemble au chiffre rond de 23.000.000 de francs, ils n'appellent aucune explication particulière.

**Portefeuille (Effets de commerce).** — Le montant du Portefeuille, soit 117.000.000 de francs, se décompose en :

— Effets sur France, pour 88.000.000 de francs, au nombre de 133.200, ce qui correspond à une moyenne de 660 francs par effet.

— Effets sur l'Étranger, pour 29.000.000 de francs, au nombre de 8.064 et pour la presque totalité sur l'Angleterre, la Belgique et l'Allemagne.

Le papier est d'une nature absolument commerciale.

**Comptes Courants.** — Ce chiffre comprend cinq subdivisions, savoir :

A. — *Correspondants. Effets à l'encaissement* : 14.321.000 francs. — Il s'agit ici d'effets sortis du Portefeuille et envoyés pour l'encaissement en province et à l'étranger. Ces effets se répartissent entre 2.037 correspondants, avec lesquels le Comptoir est en relations depuis nombre d'années.

B. — *Banques des Colonies françaises.* — Ces comptes proviennent de nos rapports anciens avec les Banques d'État des Colonies françaises. Leurs mouvements très importants se traduisaient, au 31 décembre, par un chiffre de 7.690.000 francs.

En outre de la garantie résultant de la surveillance de l'État

français, le Comptoir a, en couverture, des titres de Rente française assurant une marge importante par rapport au montant des avances faites.

C. — *Comptes courants débiteurs* : 4.616.000 francs. — Ces comptes, au nombre de 4.127, sont ouverts à la clientèle commerciale et nous ont paru très bien surveillés.

D. — *Débiteurs par acceptations* : 6.331.000 francs. — Ces débits, consentis à des maisons de premier ordre, se trouvent couverts, pour la majeure partie, par des provisions en espèces existant, d'autre part, dans les comptes courants créditeurs.

E. — *Tirages à échéance des agences d'outre-mer* : 11.865.000 francs. — Ces acceptations ont pour contre-partie des remises en route et constituent le roulement régulier des affaires du Comptoir.

**Agences hors d'Europe.** — Les agences figurent au Bilan pour 15.321.000 francs.

Le chiffre comparable du Bilan au 31 décembre 1890 était de 22.928.000 francs.

Cette différence tient à ce que le développement de nos affaires en France ne nous a pas permis de laisser une somme plus importante à la disposition de nos Comptoirs lointains.

**Avances. Crédits sur nantissements ou sur garanties et reports.** — *Reports Paris et Londres* : 5.292.000 francs. — Les titres qui constituent la garantie de ces opérations sont d'une négociation courante. — Ils se trouvent toujours déposés dans les caisses de l'Établissement.

*Avances sur documents et marchandises* : 4.926.000 francs. —

Pratiquées spécialement dans nos Agences de Marseille, Nantes et le Havre, ces avances sont gagées par des nantissements, avec marges de marchandises évaluées au moyen d'expertises.

*Avances commerciales et de Banque sur garanties de tiers* : 4.763.000 francs. — Ces opérations sont analogues à celles dont nous venons de parler. Ainsi que l'indique le titre même de l'article, le nantissement est remplacé par la garantie de tiers offrant toute sécurité.

*Avances sur valeurs françaises et étrangères* : 18.000.000 de francs. — Ces avances sont couvertes par des dépôts de titres courants, représentant, au cours du 31 décembre, une somme de 36.275.000 francs, ce qui constitue une marge moyenne de plus de 50 0/0.

Pour chaque opération en particulier, la marge minimum réglementaire de 20 0/0 a été appliquée et son maintien est rigoureusement suivi par les services.

*Participations financières* : 588.000 francs. — Ces participations se rapportent à différentes affaires, pour lesquelles cette somme représente tout l'engagement du Comptoir National.

*Crédits par acceptations.* — Ces crédits présentent les mêmes divisions que les avances par Caisse.

Le total des opérations de l'espèce sur documents et marchandises, sur garanties de tiers et sur valeurs françaises et étrangères s'élève à 22.889.000 francs. Dans ce chiffre, les acceptations sur garantie de titres figurent pour 13.257.000 francs et sont nanties par des valeurs représentant 21.557.000 francs.

**Participations et valeurs portugaises.** — Le chiffre de 1.201.000 francs, pour lequel ces valeurs sont inscrites au Bilan, correspond aux cours du 31 décembre 1891.

Il représente 1.099 obligations et 2.500 actions de la Compagnie des Tabacs Portugais et 1.500 obligations 4 0/0.

Vous remarquerez que ces valeurs, comme celles correspondant aux participations financières du chapitre précédent, n'ont qu'une importance très restreinte par rapport à l'ensemble des opérations de votre Société.

**Rentes, obligations et valeurs diverses.** — Le chiffre de 4.464.000 francs, auquel s'élève ce chapitre, se compose d'obligations du tribut égyptien (Defence Loan), aujourd'hui liquidées dans des conditions avantageuses, d'obligations de chemins de fer, de rentes françaises et d'obligations du Crédit Foncier et de la Ville de Paris.

**Comptes d'ordre et divers.** — Le chiffre du Bilan de 1890 était de 4.058.000 francs. Les 3.444.000 francs pour lesquels ces comptes ressortent à l'arrêté de 1891, ne comprennent plus les participations financières, portées désormais dans un chapitre spécial. Ils se composent de la valeur du mobilier et des approvisionnements, frais de premier établissement (création d'agences et constitution de la Société) qui font l'objet d'un amortissement annuel, effectué en 1891 comme en 1890 et enfin, comme au passif, des écritures en chevauchement entre deux arrêtés de situation.

**Profits et Pertes. — Proposition de répartition.** — Le compte de Profits et Pertes accuse, pour l'exercice 1891, déduction opérée des frais généraux, et en tenant compte du report de l'exercice précédent, un solde bénéficiaire de 2.235.591 fr. 69 c.

Sur ce produit, obtenu après d'importants prélèvements pour les amortissements, le Conseil vous propose d'attribuer deux millions aux actions, soit 12 fr. 50 c., formant un intérêt de 5 0/0 sur le capital versé, le surplus devant être imputé à la réserve légale ou reporté à nouveau. Un acompte de 6 fr. 25 c. par titre ayant déjà été payé, vous avez à recevoir une somme complémentaire de 6 fr. 25 c. par action, sous déduction des impôts.

Nous sommes d'avis, Messieurs, que vous pouvez accepter les comptes tels qu'ils vous sont présentés par le Conseil d'administration et autoriser le paiement du solde de l'intérêt des 12 fr. 50 c. par action.

*Les Commissaires des Comptes,*

AUDEMARD D'ALANÇON.

A. ALLAIN-LAUNAY.

BILAN		BILAN	
ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF
Capital	100.000.000	Capital	100.000.000
Reserve légale	10.000.000	Reserve légale	10.000.000
Reserve spéciale	5.000.000	Reserve spéciale	5.000.000
Autres réserves	15.000.000	Autres réserves	15.000.000
Comptes d'ordre et divers	20.000.000	Comptes d'ordre et divers	20.000.000
Profits et Pertes	2.235.591 fr. 69 c.	Profits et Pertes	2.235.591 fr. 69 c.
<b>Total</b>	<b>150.000.000</b>	<b>Total</b>	<b>150.000.000</b>

**MOUVEMENT DES CAISSES**

<b>ENTRÉES</b>		Fr. C.
Espèces en caisse au 31 décembre 1890 . . . . .		9.896.854 24
	Fr. C.	
Janvier 1891 . . . . .	1.023.944.233 83	
Février . . . . .	470.670.050 72	
Mars . . . . .	473.703.734 51	
Avril . . . . .	587.495.713 37	
Mai . . . . .	576.176.247 76	
Juin . . . . .	578.881.624 40	
Juillet . . . . .	519.797.360 26	
Août . . . . .	466.537.630 69	
Septembre . . . . .	406.285.289 63	
Octobre . . . . .	472.239.883 41	
Novembre . . . . .	473.393.351 57	
Décembre . . . . .	412.975.374 29	
		6.462.120.714 44
		6.472.017.568 68
<b>SORTIES</b>		
Janvier 1891 . . . . .	1.023.885.161 14	
Février . . . . .	466.884.043 44	
Mars . . . . .	471.517.076 17	
Avril . . . . .	594.146.816 46	
Mai . . . . .	572.333.793 29	
Juin . . . . .	581.266.943 64	
Juillet . . . . .	519.102.130 89	
Août . . . . .	465.956.258 36	
Septembre . . . . .	408.723.625 87	
Octobre . . . . .	473.929.223 99	
Novembre . . . . .	471.258.459 29	
Décembre . . . . .	410.236.691 27	
		6.459.240.223 81
Espèces en caisse au 31 décembre 1891 . . . . .		12.777.344 87
Espèces en banque au 31 décembre 1891 . . . . .		10.547.461 88
ENSEMBLE . . . . . Fr.		23.324.806 75

**MOUVEMENT DES COMPTES DE DÉPÔTS**

<b>ENTRÉES</b>		Fr. C.
Solde au 31 décembre 1890 . . . . .		122.904.082 39
	Fr. C.	
Janvier 1891 . . . . .	271.677.504 98	
Février . . . . .	119.120.247 06	
Mars . . . . .	130.849.947 38	
Avril . . . . .	154.807.487 47	
Mai . . . . .	144.385.584 83	
Juin . . . . .	154.173.493 16	
Juillet . . . . .	141.721.703 23	
Août . . . . .	140.175.591 46	
Septembre . . . . .	132.422.328 27	
Octobre . . . . .	167.246.608 44	
Novembre . . . . .	152.232.188 25	
Décembre . . . . .	143.503.470 75	
		1.852.316.155 28
		1.975.220.237 67
<b>SORTIES</b>		
Janvier 1891 . . . . .	270.545.153 53	
Février . . . . .	119.840.994 89	
Mars . . . . .	129.119.298 03	
Avril . . . . .	157.737.109 69	
Mai . . . . .	146.192.720 64	
Juin . . . . .	150.720.184 25	
Juillet . . . . .	143.570.898 32	
Août . . . . .	134.635.356 37	
Septembre . . . . .	132.209.204 91	
Octobre . . . . .	173.119.116 43	
Novembre . . . . .	165.694.979 65	
Décembre . . . . .	142.805.333 65	
		1.866.210.350 38
Solde au 31 décembre 1891 . . . . .		109.009.887 29
Comptes courants créditeurs au 31 décembre 1891 . . . . .		66.178.227 61
ENSEMBLE . . . . . Fr.		175.188.114 90

MOUVEMENT DU PORTEFEUILLE. — FRANCE

	EFFETS	SOMMES	TOTAUX
			Fr. C.
<b>ENTRÉES</b>			
Solde au 31 décemb. 1890	104.021		96.055.192 40
Janvier 1891 . . . . .	226.741	139.053.516 15	
Février . . . . .	215.082	124.770.299 29	
Mars . . . . .	234.952	133.247.478 12	
Avril . . . . .	255.364	165.801.811 90	
Mai . . . . .	252.091	166.257.144 50	
Juin . . . . .	256.652	169.032.418 43	
Juillet . . . . .	252.470	149.109.504 50	
Août . . . . .	241.379	147.906.288 46	
Septembre . . . . .	252.281	149.446.658 75	
Octobre . . . . .	266.766	138.956.049 71	
Novembre . . . . .	273.365	147.912.131 30	
Décembre . . . . .	291.649	150.025.749 51	
	3.018.792	1.781.519.050 62	1.781.519.050 62
	3.122.813 effets.	Fr.	1.877.574.242 72
<b>SORTIES</b>			
Janvier 1891 . . . . .	229.654	142.183.166 50	
Février . . . . .	216.685	133.190.963 81	
Mars . . . . .	229.799	136.733.045 52	
Avril . . . . .	244.101	158.879.068 50	
Mai . . . . .	249.587	161.735.204 87	
Juin . . . . .	252.137	154.407.826 22	
Juillet . . . . .	253.891	159.715.613 17	
Août . . . . .	242.530	147.494.432 10	
Septembre . . . . .	249.500	143.067.881 59	
Octobre . . . . .	260.771	151.633.325 05	
Novembre . . . . .	267.573	160.953.247 18	
Décembre . . . . .	293.384	138.928.323 99	
	2.989.612	1.788.922.098 50	1.788.922.098 50
Solde au 31 décembre 1891.	133.201 effets.	Fr.	88.652.144 22

MOUVEMENT DU PORTEFEUILLE. — ÉTRANGER

	EFFETS	SOMMES	TOTAUX
			Fr. C.
<b>ENTRÉES</b>			
Solde au 31 décembre 1890	7.156		43.859.601 40
Janvier 1891 . . . . .	22.656	163.361.368 32	
Février . . . . .	19.996	139.265.380 64	
Mars . . . . .	20.822	157.123.207 10	
Avril . . . . .	23.980	162.565.426 40	
Mai . . . . .	22.428	120.178.096 95	
Juin . . . . .	23.635	143.475.934 73	
Juillet . . . . .	25.865	143.377.557 13	
Août . . . . .	23.998	118.172.359 24	
Septembre . . . . .	23.091	109.883.337 06	
Octobre . . . . .	24.052	114.609.800 20	
Novembre . . . . .	23.404	118.869.952 21	
Décembre . . . . .	24.697	111.230.925 91	
	278.624	1.602.115.345 89	1.602.115.345 89
	283.780 Effets	Fr.	1.643.974.947 29
<b>SORTIES</b>			
Janvier 1891 . . . . .	23.399	166.158.866 20	
Février . . . . .	19.770	139.112.768 99	
Mars . . . . .	20.863	160.751.510 35	
Avril . . . . .	23.353	167.643.932 66	
Mai . . . . .	22.487	124.923.020 02	
Juin . . . . .	23.617	135.887.291 81	
Juillet . . . . .	23.060	149.774.434 03	
Août . . . . .	25.270	115.427.903 85	
Septembre . . . . .	23.137	117.580.214 92	
Octobre . . . . .	24.101	114.315.424 16	
Novembre . . . . .	23.687	117.927.255 88	
Décembre . . . . .	22.972	108.026.532 50	
	277.716	1.617.529.195 37	1.617.529.195 37
Solde au 31 décembre 1891.	8.064 effets.	Fr.	28.445.751 92

1.643.974.947 29  
1602.115.345 89  
35836

# RÉSOLUTIONS

VOTÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

du 23 mars 1892

## EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

Après la lecture des Rapports qui précèdent, les propositions qui étaient à l'ordre du jour sont mises aux voix et adoptées.

### PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée générale approuve les comptes et le bilan tels qu'ils lui sont présentés.

En conséquence, le compte « Profits et Pertes » s'élevant à. . . . . Fr. 2.235.591 69

Savoir :

Exercice 1891, déduction faite des frais, amortissements et prélèvements :  
Fr. 2.153.345 76  
Solde non réparti de l'Exercice 1890. . . . . 82.245 93  
Fr. 2.235.591 69

se répartira comme suit :

Réserve légale, 5 0/0 des bénéfices de 1891 . . . . . Fr. 107.667 30  
Répartition de Fr. 12,50 aux 160.000 actions formant le capital social, dont moitié mise en distribution comme acompte depuis le 23 octobre 1891 et le solde, soit Fr. 6,25, payable à partir du 11 avril, sous déduction de l'impôt résultant des lois de finances. . . . . 2.000.000 »  
Report à l'Exercice 1892. . . . . 127.924 39  
SOMME ÉGALE. . . . . Fr. 2.235.591 69

### DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale ratifie la nomination, comme membre du Conseil d'administration, de :  
M. L. DE SINGAY, en remplacement de M. Ch. LEDOUX, administrateur démissionnaire, et nomme M. Jules-Charles ROUX membre du Conseil d'administration.

### TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale ratifie la nomination, comme membre de la Commission permanente de contrôle, de M. Camille KRANTZ, en remplacement de M. L. DE SINGAY, nommé administrateur.

### QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale nomme MM. AUDEMARD D'ALANÇON et ALLAIN-LAUNAY Commissaires, à l'effet de lui présenter un rapport sur les comptes de 1892, étant entendu qu'en cas de décès, démission ou empêchement de l'un d'eux, pour quelque cause que ce soit, le rapport pourra être présenté par un seul Commissaire.

Elle fixe la rémunération des Commissaires au même chiffre que précédemment.